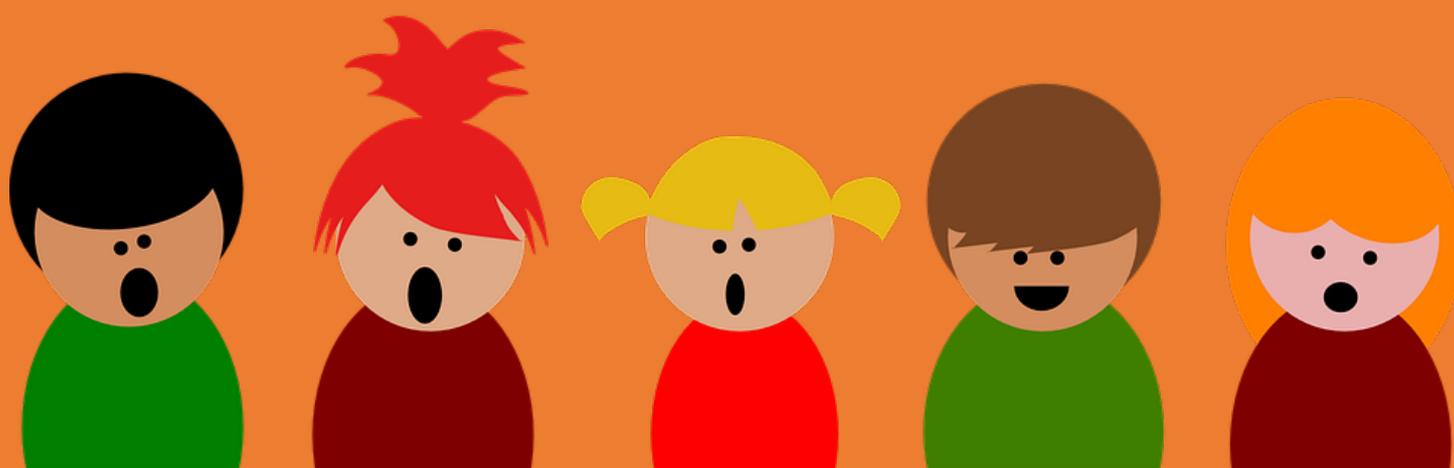


# COLLECTIF À DURÉE DÉTERMINÉE

POUR LA COOPERATION ET LE DEVELOPPEMENT  
DES PRATIQUES VOCALES COLLECTIVES

## EN ECHO AU PLAN CHANT CHORAL



## Pourquoi ce collectif ?

Suite à l'annonce conjointe des ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture quant à la mise en place d'un plan « Chorale à l'école, au collège et au lycée », de nombreux acteurs du chant choral ont souhaité participer aux réflexions en les inscrivant dans une réalité problématisée et tangible.

Afin de tous travailler ensemble et de rassembler plus largement d'autres personnes morales et physiques désireuses de collaborer, ils ont formé un **Collectif à Durée Déterminée pour le Plan Chant Choral** qui s'est déjà réuni en plénière les 24 mai et 5 juillet 2018, et de nombreuses fois en sous-groupes sur des thématiques spécifiques.

## Une trentaine de structures

forment actuellement le collectif, qu'elles interviennent à l'échelon régional ou national.

## Objectifs

Le collectif s'est organisé sous forme de groupes de travail sur les problématiques identifiées suivantes :

- Recenser, fédérer et mettre en réseau les acteurs qui interviennent dans le domaine des pratiques vocales collectives, notamment le Plan choral mis en œuvre par les Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale,
- Cataloguer les ressources et propositions de formations ou d'accompagnements, poursuivre la veille d'information (formations, outils),
- Recenser et témoigner des bonnes pratiques,
- Identifier et rendre accessibles les ressources en répertoires pour les chorales scolaires,
- Recenser les formations existantes et réfléchir à un parcours de formation des encadrants des pratiques vocales collectives,
- Élaborer un référentiel de compétences en vue d'une certification pour l'encadrement des pratiques vocales collectives des enfants,
- Préciser les objectifs visés à travers le développement du chant choral à l'école : « Oui, mais pourquoi ? », « Comment ? », et « Avec qui ? »

Le collectif souhaite mener à bien ces objectifs pour la rentrée 2019. Il se dissoudra ensuite pour laisser la place aux collaborations et actions à court, moyen ou long terme, qu'il aura provoquées.

# Proposition de fonctionnement d'échanges entre le Collectif et les Ministères

Les groupes de travail font une restitution à l'assemblée plénière. Le comité de pilotage sollicite les ministères selon les problématiques soulevées et les propositions qui auront émergées.

## Les secrétaires du collectif sont à votre écoute

Pour l'IFAC - Xavier Denaiffe - 07 67 74 48 16 - xavier.denaiffe@artchoral.org

Pour la FNAMI - Ouassem Nkhili - 06 58 79 41 59 - ouassem@gmail.com

Pour la CMF - Ludovic Laurent-Testoris - 06 75 77 51 35 - ludovic.laurent-testoris@cmf-musique.org

## Les participants actuels au CDD

Association et Éditions A Cœur Joie, Académie de Poitiers, AFPC, APÉMu, APFM, ARPA Occitanie, ARTe[F]act, AVD, Cadence Musique, CANOPEEA, CEFEDM AuRa, CEPRAVOI, CMF, CMR, Conseil CFMIs, CDF, FEDELIMA, FFEA, FNAMI, FNAPEC, IFAC, INECC Lorraine, Le Lab, Môméludies, PFI, Réseau Canopé, RPM, SocioDesign

## Ce collectif est aussi le vôtre !

Toute idée, ressource et contribution est enrichissante et ce collectif est ouvert à toute personne ou structure qui souhaite nous rejoindre.

